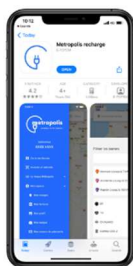


Métropolis, le plus grand réseau de bornes de recharge électrique de la Métropole du Grand Paris, lance son application mobile

Carte interactive, disponibilité des bornes, choix de la puissance de charge, paiement, informations réseau : tous les services de Métropolis dans une application mobile.

« Nous avons souhaité proposer aux habitants de la Métropole du Grand Paris, avec Etienne LENGEREAU, Conseiller métropolitain délégué chargé du Suivi de Métropolis, un service de 5 000 bornes de recharge (dont 250 ultra-rapides) pour véhicules électriques performant et répondant aux enjeux de la mobilité de demain. Je me réjouis de la création par Métropolis d'une application mobile gratuite, facile d'usage et qui répond à tous les besoins des usagers », a déclaré Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris.

« Avec l'application Métropolis, nous donnons aux utilisateurs des bornes de recharge un accès simple à toutes les informations et aux services que nous sommes les seuls à proposer : le paiement au kWh et des puissances de charge adaptées aux véhicules électriques de nouvelle génération » précise Benoit THIEBLIN, Président de Métropolis.



Pour accompagner le déploiement rapide de son réseau au sein des communes de la Métropole – 700 points de charge en cours d'installation sur une quarantaine de communes – Métropolis a développé une application mobile : « Métropolis recharge » disponible dès à présent sur Apple Store et Google Play. Elle facilite l'accès à l'offre innovante de Métropolis qui propose le choix entre trois puissances de charge et est ainsi adaptée à tous les véhicules électriques.

Une application intuitive en 3 étapes simples

1/ Trouver une borne : une carte interactive permet de vérifier la disponibilité de tous les points de recharge, de sélectionner la puissance de charge souhaitée et, pour les abonnés Métropolis, de réserver sa place à l'avance.

2/ Lancer une charge : une fois la voiture raccordée à la borne, le lancement de la charge peut se faire via l'application qui permet en un seul clic de lancer, de modérer et de stopper une charge.

3 / Payer : le paiement s'effectue par carte bancaire, abonnement ou directement en ligne en utilisant le QR Code affiché à côté de chaque borne.

L'application offre également aux utilisateurs différentes fonctionnalités et informations pratiques : une assistance technique, commerciale et administrative, un historique, des alertes, etc. Elle permet aussi de signaler à Métropolis tout dysfonctionnement temporaire ou toute dégradation.

Métropolis : une offre unique, des technologies innovantes

Métropolis propose le choix entre trois types de bornes pour s'adapter aux différents usages et permettre au client de choisir la vitesse de sa charge, en fonction du temps dont il dispose.

- Métropolis Proxi jusqu'à 7 kW : des faibles puissances de recharge pour les batteries de faibles capacités ou les durées de stationnement longues
- Métropolis Citadine jusqu'à 22 kW : des fortes puissances pour les durées de stationnement de quelques heures
- Métropolis Express jusqu'à 150 kW : des très hautes puissances pour des besoins de charge très rapides, les longs trajets ou pour les véhicules réalisant des kilométrages journaliers élevés. Sur ces bornes, 100 kms d'autonomie peuvent ainsi être chargés en 10 minutes seulement.

A propos de Métropolis :

Métropolis bornes de recharges est un groupement d'entreprises composé de : e-Totem, fabricant de bornes, SPIE CityNetworks, acteur majeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques, et Cube Infrastructure Fund II, via Via Novus et sa filiale française SIIT, investisseur spécialisé dans le secteur des infrastructures en Europe, répondant aux besoins d'infrastructure essentiels des collectivités locales. Ces trois entreprises complémentaires ont la capacité à assembler dans une offre complète, un service de qualité et une offre technique de pointe. Elles bénéficient chacune dans leur domaine d'un savoir-faire reconnu et d'une large expérience.

Métropolis bornes de recharges déploie l'un des plus grands réseaux de bornes de charge de la Métropole du Grand Paris. D'ici 2022, 5 000 bornes de recharge seront installées.

<https://www.metropolis-recharge.fr>

A propos de la Métropole du Grand Paris :

La Métropole du Grand Paris est une intercommunalité, assise sur la zone dense urbaine continue, qui regroupe 131 communes. Créée par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et renforcée par la loi du 7 août 2015 de nouvelle organisation territoriale de la république, elle a vu le jour le 1er janvier 2016. La Métropole du Grand Paris exerce les compétences suivantes :

- Développement et aménagement économique, social et culturel ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ;
- Aménagement de l'espace métropolitain ;
- Politique locale de l'habitat ;
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

Dans le cadre de sa politique en faveur de la mobilité durable, la Métropole du Grand Paris met en place, avec Métropolis, un réseau métropolitain de recharge de véhicules électriques. Ce programme vise à déployer d'ici à l'été 2022, 5000 bornes sur 130 communes métropolitaines (hors Paris).

Contacts médias

Métropolis : Claude Foucault - cf@jetcom.fr - + 33 (0)6 80 12 56 44

Métropole du Grand Paris : Amal Hmimed - presse@metropolegrandparis.fr - + 33 (0)7 63 66 47 51

e-Totem : Antoine Sonnevill - a.sonneville@e-totem.fr

SPIE CityNetworks : Amélie Dupart - Responsable de la communication - amelie.dupart@spie.com / +33 (0)1 48 13 43 92

Agence Shan - Lola Gozlan - lola.gozlan@shan.fr - +33 (0)1 44 50 58 72

SIIT : Cube Infrastructure Managers - Caroline Kragerud, Head of Investor Relations - +352 248 734 6874

Brunswick Group - Agnès Catineau, Xavier Mas - cubeim@brunswickgroup.com - +33 (0) 1 53 96 83 83

